

# Commune de LA GENEYTOUSE

## Registre des délibérations du Conseil Municipal

### Délibération n° 2012-56 en date du 23/10/2012 portant sur les tarifs des photocopies et des fax pour l'année 2013 :

Le Conseil municipal de La Geneytouse s'est réuni à la mairie le 23 Octobre 2012, à 20H30, suivant convocation en date du 18 Octobre 2012, sous la présidence du Maire, M. Jean-Claude LEBLOIS.

Mme DUTHEIL Rachel a été élue secrétaire de séance.

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
15	12	1	12	13	13	0

Présents : MM. LEBLOIS Jean-Claude, ALAMARGOT Sylvie, DESROCHE Roger, GILLES Dominique, HARGE Andrée, COUSTY Gilles, BERGER Thierry, BABAUDOU Pascal, DUFOUR Aurore, DUTHEIL Rachel, PASQUET Christophe, DUCHEZ Michel.

Représenté : Mme PAGO Corinne procuration à Mme HARGE Andrée.

Le Conseil Municipal, sur proposition du maire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE qu'à compter du 1<sup>er</sup> **Janvier 2013**, les tarifs des photocopies et des fax seront les suivants :

PHOTOCOPIES :

- Tous formats noir et blanc : 0,20 €,
- Tous formats couleur : 0,40 €.

FAX : 0,40 €

A La Geneytouse, le 27 Octobre 2012

Le Maire,

